

ABONNEMENT

SAUMUR	
Un an	18 fr.
Six mois	9
Trois mois	4 50
PARIS	
Un an	20 fr.
Six mois	10
Trois mois	5

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

INSERTIONS

Annonces, la ligne....	20
Réclames, —	30
Faits divers —	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 16 MAI

EN ALLEMAGNE

D'après une correspondance envoyée de Dresde à la *Petite Presse*, si l'empereur Guillaume, chef de la maison impériale des Hohenzollern, était renseigné sur ce qui se passe dans l'intimité des cours, c'est-à-dire au sein des familles des princes confédérés, peut-être n'aurait-il pas poussé à l'extrême la situation déjà si critique avant la dissolution du Reichstag.

Ce dont le souverain ne paraît pas se douter, tant est grande sa présomption, c'est de l'existence d'un sentiment à la fois de haine et de malveillante complicité en faveur de ses dangereuses tendances.

C'est ainsi que le roi de Saxe exagère avec une flagrante vivacité son approbation. Or, on sait ici, à n'en pas douter, que le roi Albert et le prince Georges sont passionnément désireux à voir se compliquer la situation jusqu'à ce qu'elle dégénère en catastrophe.

Pour le roi, comme pour le prince, cette catastrophe, qui atteindra surtout les Hohenzollern et la Prusse, rendrait à la Saxe le service de changer peut-être sa situation de vassale, et de charger ses princes d'une mission.

A Munich, l'expectative est très grande. Le régent et les siens aussi veillent, prêts à profiter d'une catastrophe pour proclamer l'indépendance de la Bavière par la dénonciation du pacte conclu en 1871.

A Stuttgart, on est plus espionné, tant par Berlin que par Carlsruhe; cette dernière, prussienne jusqu'aux moelles, rêve une annexion au prix d'une trahison. Mais à Stuttgart on saurait s'appuyer sur le peuple.

Quant aux petites cours, on reste soumis, mais on fait des gorges chaudes sur les impairs de l'empereur. Quitte, si l'édifice impérial croule, d'être des premiers à s'acharner sur le vaincu.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 mai

M. Le Myre de Vilers dépose un projet de constitution d'un Ministère des Colonies.

M. Delcassé, sous-secrétaire d'Etat, donne quelques explications sans faire connaître les intentions du gouvernement.

Notre empire colonial, déjà soumis aux ministères de la marine et de la guerre, sera-t-il livré à trois ministères et condamné à l'écartèlement? demande M. de Mahy.

La motion de M. Le Myre de Vilers est repoussée par 263 voix contre 237. Puis la Chambre vote le paragraphe premier de l'art. de la Commission, aux termes duquel il faudra désormais une loi pour créer ou supprimer un ministère.

INFORMATIONS

LES MORTS DE 1870

Le ministre de l'intérieur a décidé de faire restaurer, aux frais de l'Etat, les sépultures

consacrées, dans les départements, à la mémoire des soldats tués pendant la guerre 1870-71.

AU SÉNAT

La commission de la marine a adopté le projet de loi relatif au port de Marseille.

AU PALAIS-BOURBON

Le groupe d'études s'est prononcé contre la proposition de M. Letellier et celui-ci a renoncé à la dispense.

LES GRÈVES

A Roubaix, presque tous les tisserands grévistes se sont arrangés avec les patrons.

ACCIDENT AU MINISTÈRE DES FINANCES

Un accident est survenu samedi soir à un dîner au ministère des finances.

Au début du dîner, un des lustres placés au-dessus de la table se détacha.

Une panique se produisit. M. Challemel-Lacour, en se levant, trébucha dans la robe de Mme Peytral, sa voisine, et tomba la tête contre le support du candélabre placé près de la porte d'entrée.

La blessure, bien qu'insignifiante, l'a obligé à se retirer.

UNE FERME-ÉCOLE AU DAHOMEY

Le Père d'Orgère a été reçu au Palais-Bourbon par M. Villebois-Mareuil qui l'a mis en rapport avec les députés coloniaux auxquels il est venu demander leur appui pour fonder une ferme-école au Dahomey.

EN GRÈCE

Les nouveaux ministres ont prêté serment. M. Sotiropoulos a pris provisoirement le ministère de la justice.

EN ESPAGNE

Un débat aura lieu cette semaine au Sénat au sujet du *modus vivendi* avec la France.

Le gouvernement va envoyer trois torpilleurs à Cuba.

AU SIAM

M. de Lanessan, dès que les bruits du blocus de Khône lui sont parvenus, a fait partir les troupes réunies à Pnom-Penh, pour parer à toute éventualité.

Nous sommes toujours en communication télégraphique avec Stung-Treng où le bruit court qu'une attaque contre Khône aurait été repoussée.

LE DOCTEUR HERZ

Il résulte des derniers renseignements transmis par le gouvernement anglais que d'après le docteur Frazer, Cornélius Herz serait toujours très faible et incapable de quitter le lit.

LES AVOCATS EN TUNISIE

M. le ministre des affaires étrangères a reçu M. Gaston Jobard, avocat à Tunis, qui lui a remis une pétition des avocats du barreau de Tunis, demandant qu'il n'y ait plus de nominations de défenseurs près les tribunaux de la Régence devant lesquels la postulation et la plaidoirie devraient suivre le droit commun adopté en France et en Algérie.

AU SOUDAN

Le colonel Archinard télégraphie de Bandiagara :

« Je quitte Bandiagara, 3 mai; je n'aurai plus qu'à m'arrêter à Sansanding pour réorganiser les Etats de Mademba. Je laisse une

garnison ici pour raisons politiques; elle est inutile au point de vue militaire. Le pays est en paix comme s'il n'avait jamais été troublé. Je pense qu'Ahmadou sera arrêté dans sa fuite à Dalla par des indigènes et livré à Agni-bou. »

L'ALLEMAGNE ET LE VATICAN

Au Vatican, on garde une réserve absolue sur les questions allemandes. Le Pape ne s'explique ni sur les conséquences du voyage de Guillaume, ni sur la situation intérieure de l'Allemagne.

Dans les hautes sphères ecclésiastiques, on croit utile d'observer l'abstention gardée vis-à-vis des sollicitations du général de Loë, du cardinal Xopp, du comte Ballestrem et de M. de Bulow.

On doute que la situation soit menaçante au point de vue international, malgré le discours belliqueux et comminatoire de l'empereur.

On ne croit pas à un coup d'Etat.

LE GÉNÉRAL DODDS

Le général Dodds a eu une conférence avec le ministre de la marine, au sujet de la réorganisation administrative militaire au Dahomey.

Le général Dodds n'a pas encore été reçu par le Président de la République. Le fait provoque des commentaires assez vifs contre M. Carnot.

A l'Élysée on dit qu'il n'y a pas eu de retard. Le général sera reçu bientôt; la date de sa réception n'est point fixée; aussitôt que le jour et l'heure seront arrêtés, on les fera connaître à la presse.

D'un autre côté, le *Temps* donne les motifs de l'ajournement de la réception du général Dodds. La date avait été fixée à samedi. Or, samedi, dans l'après-midi, M. Carnot a été atteint d'une crise hépatique qui l'a fait condamner au repos.

REVUE FINANCIÈRE HEBDOMADAIRE

Paris, le 15 mai 1893.

Le marché a été un peu animé cette semaine; l'élévation du taux de l'escompte par la Banque d'Angleterre de 3 à 3 1/2 0/0 ne l'a ni étonné ni ému; les cours sont restés fermes sur la rente française.

Le 3 0/0 est à 96.75; le 4 1/2 à 106.02. Les sociétés de crédit comme les rentes ont fait bonne contenance.

Nous laissons la Banque de France à 3,940. Le Crédit Foncier, avec un coupon de 20 fr. à recevoir en juillet, devrait être à un cours plus élevé; il clôture à 963 au comptant.

Le Crédit Lyonnais s'est tenu constamment aux environs de 764. C'est à lui que le Conseil municipal de Lille s'est adressé pour la conversion de plusieurs de ses emprunts.

Le Comptoir National d'Escompte s'arrête à 489 fr. Sa succursale à Chicago fonctionne et l'on espère qu'elle donnera de bons résultats pendant l'Exposition.

La Société Générale, à 470 fr., donne un revenu de 5 1/2 0/0 nets qui doit attirer les acheteurs.

On demande à 497.50 l'action des Immeubles de France. Quant aux obligations 3 et 4 0/0 elles ont un marché actif, les premières à 387.50, les secondes à 472.

Le Comptoir des Fonds Nationaux s'est traité à 637.50, cours susceptible de hausse, car le coupon de 25 fr. à détacher le 15 mai portera à 50 fr. le montant des acomptes à distribuer pour l'exercice 1892.

L'action des Chalets de Commodité a eu de nombreuses transactions à 690.

La société La Calédonie, dont on s'occupe beaucoup en ce moment, existe depuis plusieurs années. Elle possède en Nouvelle Calédonie de vastes pâturages où elle élève du gros bétail qui lui sert à fabriquer des conserves dont une grande partie est livrée au ministère de la guerre. La Société vient d'élever son capital à 12,500,000 fr., et pour garantir à ses 23,000 actions un revenu minimum de 5 0/0, elle a imaginé une combinaison très intéressante dont nous aurons à nous occuper.

La société Nicoise de Transports Maritimes, dont nous avons indiqué le programme, a obtenu des concours précieux: d'abord, celui de la Compagnie Paris-Lyon qui lui accorde une subvention et s'est engagée à lui prêter son appui; ensuite une subvention de la Compagnie des chemins de fer départementaux, enfin une subvention de la municipalité de l'île-Rousse, port adopté comme port d'arrivée de ses paquebots. Tous ces concours permettent d'envisager avec confiance l'avenir de l'entreprise.

Les Chemins Economiques sont tenus à 420 fr.

C. H. HEYMAN et Co,
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 16 MAI

Observations de M. DAVY, opticien

Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 22°
Ce matin, à 8 h.		+ 16°
Midi,	748 ^{m/m}	+ 21°
Hausse	» ^{m/m}	
Baisse	4 ^{m/m}	
Température minima de la nuit		+ 12°

LETTRE OUVERTE

A M. le Maire de Saumur

Monsieur, vous êtes un homme heureux. Vous êtes maire sans avoir rien fait pour cela, et, par une grâce spéciale, vous êtes pourvu de ces utiles ennemis, qui ne veulent que votre bien, puisqu'ils vous signalent avec empressement vos défauts.

Remerciez la Providence, à laquelle vous croyez par intermittence et selon vos interlocuteurs, de toutes les félicités dont elle vous comble à la fois. Être maire, c'est bien; administrer la ville sans entendre l'administration, c'est mieux; mais posséder comme vous de ces bons ennemis bien ardents, bien enragés, qui, vous attaquant sans trêves éveillent votre attention, vous guérissent des somnolences d'activité et d'intelligence, et vous obligent, pour ainsi dire, à bien faire, voilà qui ne pouvait arriver qu'à vous, qui, à ce qu'on dit, êtes né coiffé.

Si avec cela vous n'arrivez pas à passer grand homme, c'est que vous y mettez de la mauvaise volonté.

Moi, Monsieur, je ne vous veux ni bien ni mal.

Vous n'êtes pas tout à fait le maire de mes rêves, mais je ne vous crois pas incapable de faire quelque chose d'utile, et, puisque, par un concours de circonstances qu'il serait trop

long de vous expliquer, vous avez en mains le pouvoir, je ne vous demande qu'une chose, c'est de le faire servir au bien public.

On vous dit que vous ne faites rien ; le mot est dur, et je voudrais bien que la chose ne fût pas vraie. Faites, je vous en prie, qu'elle ne le devienne pas.

Ce n'est pas cependant que vous n'avez rien à faire !

Il y a des travaux urgents à exécuter, que réclame instantanément l'opinion publique ; on vous les a indiqués, vous les connaissez : nos égouts, nos rues et, tout d'abord, l'installation d'avertisseurs électriques, en cas d'incendie.

Le « Promeneur », dans l'un de ses intéressants PLACETS, a fort sagement appelé votre attention sur ce dernier point. Nous devons présumer que vous prêteriez une oreille intelligente à ses utiles avis ; mais comme vous n'en avez point encore entretenu les Pères conscrits du Conseil, nous en sommes à nous demander si vous n'avez pas saisi l'importance de sa proposition, et si, d'ores et déjà, votre esprit est tellement absorbé par les soucis des élections prochaines, que vous n'accordiez plus qu'une attention insuffisante à nos intérêts locaux.

Soyez municipal d'abord, et avant tout, je vous en conjure, M. le Maire ; vous ferez ensuite de la politique, si vous en avez les loisirs.

Si une Fée bienfaisante, pendant que vous dormiez, a changé votre simple chaise d'adjoint mécontent, mais impuissant, en trône municipal, où maintenant vous êtes glorieusement assis, ce n'est point pour que, oublieux du grand honneur qui vous a été fait, vous passiez votre temps à cirer les bottes d'un candidat, fût-il d'importance. M. Desgenais a toute prêté sa boîte à cirage et ses brosses ; il a le biceps vigoureux d'un Auvergnat rompu à ces besognes, et vous verrez comme, tout seul, il suffira merveilleusement à faire reluire son homme, sans que vous vous en mêliez.

Voyez donc plutôt M. Hubert. C'est avec lui que vous devez vous entendre. Montrez-lui le « placet » du « Promeneur » que sans doute il n'a pas lu. M. Hubert est trop bon pompier pour ne pas vous dire qu'on vous a donné là un conseil admirable, et qu'il faut le suivre sans perdre une minute. Il ne faut point être égoïste, M. le Maire, et quand on reçoit un bon avis, le garder pour soi seul ! Voyez, voyez M. Hubert. Et songez que si un avertisseur électrique pouvait empêcher un seul de vos électeurs d'être grillé, ce serait pour vous tout bénéfice. Il est vrai qu'à la rigueur l'instrument pourrait tout aussi bien procurer le même avantage à l'un de vos adversaires, mais ceux-là sont si rares, et votre caractère souple et accommodant vous en a fait si peu, qu'il y a plus de chances pour que le bienfait profite à l'un de vos amis.

Jose donc à mon tour, dans le commun et

urgent intérêt, vous supplier de prendre en grande considération ce projet, si sensé et si facile d'exécution, d'avertisseurs électriques. A faire des œuvres semblables, M. le Maire, vous n'encourrez aucune critique, hormis celle dont il ne faut pas prendre trop de souci. Vous aurez l'approbation de tous les gens sensés, chose suffisante à la gloire d'un homme public. Ne vous laissez donc point aller aux douceurs du *far niente*. Si le pouvoir a ses délices, la Mairie n'est pas une Capoue. Il y aurait danger à l'oublier. Donc, en avant ! Empruntez et travaillez ! Et pour être certain de ne pas vous tromper dans le choix des travaux, prenez pour guide cette sûre et infaillible règle : ne dépensez jamais NOTRE ARGENT que pour le plus grand intérêt public.

UN PASSANT.

AFFOLEMENT

Quand nous demandons compte de l'emploi de nos deniers, on nous répond par des accusations de mauvaise foi, de platitude, d'ignorance, etc.

Mais on esquive la discussion.

Quand nous relevons un peu vertement les insolences du *Courrier*, quand nous lui mettons le nez dans ses palinodies, dans ses contradictions, dans ses assertions... inexactes, nous l'outrageons et l'outrage est excessif.

Nous nous permettons tout de même de relever, dans le numéro d'hier, une nouvelle assertion plus qu'inexacte, fantaisiste, pour ne pas dire plus.

Nous lisons en effet dans ce numéro :

Au plébiscite de 1870, le *Courrier* a conseillé l'abstention et l'abstention était le mot d'ordre des républicains radicaux. Les républicains modérés conseillaient de voter non.

Ceci est un tissu... d'erreurs.

L'opposition sous l'Empire (que défendait le *Courrier* en patronnant le candidat officiel) comprenait les légitimistes et les républicains.

Ces derniers, rarement divisés, s'entendaient avec une discipline parfaite sur les questions graves, comme celle du plébiscite, et aucun dissentiment ne s'élevait entre eux dans ces circonstances.

Les modérés et à fortiori les radicaux recommandèrent de voter non.

A Angers, M. Cubain, bâtonnier de l'ordre des avocats, faisait des conférences au Cirque et recommandait de voter non.

A Saumur, le Comité démocratique lançait une circulaire se terminant ainsi :

... Tous les libéraux et la démocratie entière doivent encore répondre non. L'abstention ne serait pas une protestation suffisante.

Il est vrai que cette circulaire porte la signature de M. Allain-Targé, que le *Courrier* traînait dans la boue et outrageait excessivement, moins d'un an auparavant.

Voilà ce qui s'intitule un journal de doctrines et d'informations.

Dites-nous maintenant que nous fuyons la discussion politique ? Dites-nous où est la mauvaise foi, la platitude et l'ignorance ?

JEAN DASSY.

Les imprimés de la Mairie

Hier lundi, la commission de l'instruction publique s'est réunie à la Mairie.

Le monopole des imprimés de la Mairie aurait été maintenu pour la dynastie des Rollands.

Les fournitures scolaires seraient mises en adjudication.

Un point que nous tenons à faire remarquer et sur lequel nous insistons d'une façon toute spéciale, c'est que M. le Dr Besnard, qui fait partie de la commission de l'instruction publique, est absent depuis plusieurs jours et n'assistait pas à cette réunion.

Au Jardin des Plantes

Ce matin, une puissante machine à vapeur a été installée sur la cale du quai de Limoges et doit, pendant un certain temps, à l'aide d'une série de tuyaux, faire monter l'eau de la Loire jusqu'à l'École de viticulture, où l'on se livre, en ce moment, à d'importantes expériences sur le traitement du phylloxera.

Voleurs placés

Grâce aux recherches de la police de Saumur, on a pu retrouver une partie des objets qui avaient été dérobés à Bagneux, dans une villa mise au pillage, par les voleurs qui ont été arrêtés récemment à Rennes.

Le payement des mandats-poste à domicile

Une amélioration, qui sera bien accueillie du public, va être introduite dans le service des postes. Les mandats seront payés à domicile.

Le Président de la République a signé le projet de loi que le ministre du commerce avait préparé à cet égard.

Acte de probité

Un des garçons de M. Lorphelin, café du Commerce, a trouvé samedi, dans une des salles du café, un billet de 50 francs.

La personne qui l'avait perdu est venue le réclamer le lendemain, et elle a pu rentrer en possession de cette somme, car Emile Bouchon, c'est le nom du garçon, l'avait remis à la caisse du café.

Tournées Ph. Fraizier. — Représentation des « Effrontés »

C'est lundi prochain 22 mai qu'aura lieu au théâtre de Saumur la représentation des *Effrontés*, d'Emile Augier, sous la direction de MM. Ph. Fraizier et Léon Christian, du Théâtre de la Porte-Saint-Martin.

Ces Messieurs ont tenu à donner à une œuvre aussi remarquable, une exécution digne d'elle et ont engagé spécialement M^{me} D. Vallin, du théâtre du Vaudeville, pour jouer la Marquise d'Auberive ; M. Dupont, du théâtre de l'Odeon, pour jouer le Marquis ; MM. Mallarmé, du théâtre du Vaudeville, et Gabel, de la Renaissance, pour les rôles de Vernouillet et de Charrier.

Tout le monde se souvient de la récente représentation des *Fourchambault* et du *Sourd*, donnée par la tournée Ph. Fraizier. Le succès en a été très vif grâce à son excellente interprétation. C'est assez dire que *Les Effrontés* seront montés avec le même souci artistique.

Incendie dans les bois

Samedi, au Pay-Notre-Dame, le feu s'est déclaré au lieu dit le Bois-du-Gland et a consumé 70 ares de bois, appartenant à M. Guillard, propriétaire.

Les pertes, évaluées à 200 fr., ne sont pas assurées.

Arrestation à Doué

Dimanche, le nommé Pungier, mécanicien-torpilleur, originaire de Saint-Malo (Ille-et-Vilaine), s'est présenté à la caserne de la gendarmerie de Doué et a déclaré que, las de courir le pays, sans ouvrage et sans pain, il aimait mieux être mis en prison.

Comme il n'a pas de domicile fixe, il a été arrêté sous l'inculpation de vagabondage.

Voies de fait et rébellion

Dimanche, à Doué, le sieur Pierre, mécanicien, rentrant chez lui, crut apercevoir un certain désordre dans une cave où il range ses affaires. Il prit une lumière et y pénétra. A peine entré, il aperçut sa fille et un individu qui se dissimulaient. Sa lumière s'éteignit et il reçut un coup de bâton qui l'étendit à terre et fut suivi de beaucoup d'autres. Il parvint à sortir en rampant et put enfin saisir son adversaire, mais, à ce moment, sa fille se mit entre eux deux et les sépara.

Pierre, blessé à la tête et sur plusieurs parties du corps, plein de sang, rentra se soigner chez lui, pendant que les voisins, accourus à ses cris, tenaient le malfaiteur en respect et l'empêchaient de s'enfuir, malgré les pierres qu'il leur jetait.

Les gendarmes, prévenus, accoururent et s'emparèrent du malfaiteur, qui leur déclara se nommer David, ancien zouave, à qui les gendarmes ne faisaient pas peur. Ce disant, il en saisit un et chercha à le terrasser. Il fallut l'agripper et forcer pour le mener à la chambre. Je sùreté d'où il a été dirigé sur la prison de Saumur.

Suicide au Vaudelnay

Dimanche, on a trouvé dans le Thouet le cadavre du sieur Chevalier, âgé de 50 ans, propriétaire au Vaudelnay-Rillé.

M. le Dr Gaudrey n'a trouvé sur le corps

SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

Le vicomte comprit, peut-être un peu tard, qu'il n'avait pas précisément affaire à une grande dame et que le plus prudent était de prendre patience. Quant elle aurait bien mangé, peut-être se déciderait-elle à parler ?

Il attendit donc jusqu'au moment où, le dessert enlevé, un domestique apporta le café.

— Ah ça ! madame, dit-il alors d'un ton sévère, je ne suppose pas que vous soyez venue ici dans la seule intention d'y déjeuner.

— C'est déjà bien quelque chose, cher ami, qu'un bon déjeuner et, à vrai dire, celui que nous venons de faire valait bien à lui seul les frais du voyage ; mais je sais où la mouche vous pique, vous voulez que M^{lle} Solange de Cresne disparaisse.

— Pour toujours.

— Pour toujours... c'est compris ; vous êtes bien décidé ?

— Plus que jamais décidé.

— Parfait ! Alors je vous l'amènerai un de

ces jours, et vous la frapperez. Il n'y a pas de si bonne besogne, croyez-moi, que celle qu'on fait soi-même.

— Moi, la frapper... que sert donc de payer si...

— Cependant, ce ne peut être moi, une femme, songez donc !

— Ne disposez-vous donc pas de Wagner ?

— Wagner, le maladroit qui... et elle fit mine de fouetter des chevaux, et qui... et elle simula une personne qui tombe à l'eau... Allons donc !

— Wagner peut me compromettre, je veux que sa participation à l'affaire soit flagrante, sa sécurité me répond de la mienne.

— Bien causé ! Va donc pour Wagner.

— Comment comptez-vous attirer la demoiselle dans une maison déserte ?

— Ceci, mon cher, est mon affaire ; ne vous en préoccupez pas : j'ai dit que je l'y amènerai, je l'y amènerai. Trouvez une maison isolée et donnez-m'en la clef, là se bornera votre rôle.

— C'est bien ! demain ce sera chose faite.

— Demain !... alors comptez que dimanche prochain vous aurez à verser entre mes mains la récompense promise.

— Croyez que je vous la remettrai avec grand plaisir.

— Pas avec un plus grand plaisir que celui que j'aurai à la recevoir.

— C'est entendu ?

— Entendu.

Tout s'était, on l'a vu, passé dans les règles et suivant le plan organisé entre les deux complices.

De Cbabirol avait trouvé une maison isolée et l'avait louée sous un faux nom, puis, comme il ne demandait aucune réparation et qu'il payait un trimestre d'avance, on n'avait fait aucune difficulté de lui confier la clef de la demeure. Le soir il la remettait à Wagner.

Prévenue que tout était disposé pour l'exécution du crime, la Maupiteux, sous le nom de M^{me} Lefèvre, s'était présentée chez M^{me} Clara Vincent, d'abord pour connaître et étudier la physionomie de Solange, puis pour obtenir, d'une manière ou de l'autre, quelques lignes de l'écriture de la maîtresse du magasin.

Wagner était un habile calligraphe et c'est lui qui, à l'aide de la quittance remise à Céleste Maupiteux, avait, sous la dictée de Duprez, écrit la lettre qui avait été remise à Solange et dont les caractères étaient si parfaitement imi-

tés que la jeune fille ne pouvait pas se douter du piège qui lui était tendu.

Wagner n'avait pas d'abord voulu consentir à porter le coup mortel à la jeune fille ; mais, toujours menacé par Duprez, il s'était décidé ; toutefois il n'en était pas moins furieux de se voir ainsi forcer la main ; aussi, en traversant le vestibule de l'hôtel Chabirol, avait-il détaché d'une panoplie un superbe couteau de chasse, celui qu'avait trouvé les deux défenseurs de Solange, se disant que s'il était jamais découvert, le couteau aux initiales et aux armes du vicomte prouverait que si lui, Wagner, avait été le bras, lui, le noble seigneur, avait été la tête.

Tout s'était bien passé suivant les prévisions de M^{me} Céleste Maupiteux. Seulement, Wagner avait attendu trop longtemps avant de frapper, si bien que ni l'un ni l'autre ne pouvaient répondre de la mort de leur victime.

(A suivre.)

BOURSE DE PARIS

Du 15 Mai 1893

3 0/0	96 90
3 0/0 amortissable	96 80
4 1/2	106 10

aucune trace de violence et a conclu au suicide.

La femme et le fils du sieur Chevalier ont déclaré que celui-ci s'était levé et était parti dans la nuit.

Depuis longtemps il souffrait d'une maladie et avait parlé plusieurs fois de mettre fin à ses jours.

COMMUNE DES ROSIERS

Le Maire de la commune prévient le public que le 22 mai aura lieu l'assemblée dite du *Lundi de la Pentecôte*.

A cette occasion auront lieu de grandes régates organisées par la Société nautique de Saumur, avec le concours des Sociétés nautiques de Tours, Orléans et du Rowing-Club de Tours.

Avant et après les régates auront lieu divers jeux.

Le soir, illumination du Mail et feu d'artifice sur la Loire.

Le Maire, BOUTIN-DESIGNES.

Mort accidentelle

Dans la soirée du 9 mai dernier, à Longué, on rapportait à son domicile le cadavre de la veuve Frémont qu'on avait trouvé sur la route.

Cette femme, qui était très souffrante, a dû succomber à une attaque d'apoplexie, dans un moment où personne ne se trouvait à même de lui porter secours. Quelque temps après survint la voiture du sieur Lehoux qui lui passa sur le corps. De là les blessures qu'a pu constater le docteur Raymond, appelé à faire les constatations d'usage.

Double infanticide

On écrit de Bueil au *Messenger d'Indre-et-Loire* :

« Le sieur Panvert, demeurant à Bueil, rentrait chez lui. Après une courte altercation avec sa femme, il sortit.

Il venait à peine de s'absenter, lorsque sa femme, que l'on suppose atteinte d'aliénation mentale, saisissait ses deux enfants, un garçon de cinq ans et une fille de dix-huit mois, et les précipitait dans son puits, puis prenait la fuite.

Par bonheur, le sieur Panvert, revenant de faire paître ses chevaux, entendit les cris des pauvres petits. Il se précipita à leur secours, descendit dans le puits et réussit à sauver l'aîné, mais il fut impossible de rappeler la petite fille à la vie.

La femme Panvert a été retrouvée, à Neuzy-le-Roy, au fond d'un puits profond de 30 mètres; elle était vivante, quoiqu'elle y fut tombée depuis la veille au soir, vers dix heures. »

Singulier suicide

Hier a eu lieu, dans un établissement de bains de Tours, un suicide dans des circonstances assez originales.

Dans la matinée, une femme d'une cinquantaine d'années se présentait, et s'enfermait dans sa cabine, mais laissait sa fenêtre ouverte.

Or, un couvreur, occupé à réparer la toiture de l'établissement, ayant jeté un coup d'œil par la fenêtre ouverte, aperçut cette femme qui, déshabillée en partie, avait la tête plongée dans la baignoire, tandis que le corps était resté en dehors.

Le couvreur courut en toute hâte prévenir les gens de la maison.

On ouvrit la porte et on essaya vainement de rappeler la malheureuse à la vie.

Un médecin ne put que constater le décès.

L'identité de la suicidée n'est pas encore reconnue.

On attribue cet acte de désespoir à la misère.

Le général Dodds à St-Nazaire

On assure que le général Dodds ira prochainement à Saint-Nazaire rendre visite au Frère Directeur de l'Externat Saint-Joseph qu'il a connu très intimement au Sénégal.

État civil de la ville de Saumur

NAISSANCES

Le 14 mai. — Gaston-Emile-Marie-Joseph Siratteau, rue d'Orléans; — Georges-François Dubois, rue Duplessis-Mornay.

Le 15. — Maurice-François Commeny, rue d'Orléans.

DÉCÈS

Le 14 mai. — François Vaugondy, ancien palefrenier, 81 ans, veuf de Louise Pelloz, à l'Hospice.

Le 15. — Victor Charron, marchand, 65 ans, à l'Hospice.

Le 16. — Gaston-Paul Gratien, 6 mois, rue de la Visitation.

Une boîte! — Lillebonne (Seine-Inférieure), le 22 juin 1892. Je souffrais de maux d'estomac, de mauvaises digestions et de manque d'appétit; après avoir pris une boîte de **Pilules Suisses**, mes douleurs ont cessé et mon état s'est amélioré. Je vous autorise à faire de ma lettre ce que bon vous semblera.

(Sig. lég.) M^{me} CAILLOT, 6, rue des Bains.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT

Billets de bains de mer à prix réduits (aller et retour, valables 33 jours non compris le jour de la délivrance). — Délivrance du 1^{er} mai au 31 octobre. — Les billets de bains de mer à prix réduits sont délivrés pour les destinations de Royan, la Tremblade, le Chapus, Marennes, Fouras, Châtelaillon, La Rochelle, les Sables-d'Olonne, Saint-Gilles-Croix-de-Vie, Challans, Bourgneuf, les Moutiers, la Bernerie, Pornic, Saint-Père-en-Retz, et Paimbœuf, par toutes les gares, stations et haltes du réseau de l'Etat. Ces billets sont valables 33 jours, non compris le jour de la délivrance. La validité peut être prolongée de 20 jours, moyennant un supplément égal de 10 0/0 du prix du billet. Cette prolongation peut être accordée trois fois au plus: le supplément à payer pour chaque prolongation de 20 jours est de 10 0/0 du prix primitif. Les voyageurs ont le droit de payer en une seule fois le supplément correspondant à une prolongation de 40 ou de 60 jours, pourvu que la prolongation totale, y compris celle qui aura déjà été payée, n'excède pas 60 jours. Toute demande de prolongation doit être faite et le supplément payé avant l'expiration de la période pour laquelle la prolongation est demandée.

Les billets de bains de mer donnent, tant à l'aller qu'au retour, le droit de s'arrêter à toutes les gares intermédiaires, entre le point de départ et le point de destination.

Extrait du tableau des prix des billets de bains de mer, au départ de Saumur-Orléans:

	kil.	1 ^{re} cl.	2 ^e cl.	3 ^e cl.
Royan.....	277	33 05	24 80	16 70
La Tremblade (plage de Ronces-les-Bains).....	290	35 20	26 35	17 30
Le Chapus (1).....	232	30 »	22 25	14 50
Marennes.....	225	29 25	21 70	14 15
Fouras.....	206	27 15	20 10	13 15
Châtelaillon.....	191	25 45	18 90	12 30
La Rochelle.....	181	24 35	18 05	11 75
Les Sables-d'Olonne.....	192	25 55	18 95	12 35
Saint-Gilles-Croix-de-Vie.....	208	27 40	20 30	13 25
Challans (plage de l'île de Noirmoutier, de l'île d'Yeu et de Saint-Jean de-Monts).....	206	27 15	20 10	13 15
Bourgneuf (plage de l'île de Noirmoutier).....	221	27 10	20 05	13 »
Les Moutiers.....	225	27 70	20 40	13 25
La Bernerie.....	228	28 10	20 65	13 40
Pornic (2).....	236	28 60	21 30	13 85
Saint-Père-en-Retz (plage de Saint-Brevin-l'Océan).....	229	26 70	20 15	13 45
Paimbœuf (plage de Saint-Brevin-l'Océan).....	238	26 70	20 15	13 55

Nota. — Les enfants de 3 à 7 ans paient moitié des prix ci-dessus.

(1) La gare de Saumur-P.-O. délivre des billets de bains de mer pour le Château-Quai (île d'Oléron) aux prix ci-dessus qui comprennent le trajet par mer entre le Chapus et le Château-Quai.

3^e Places entières: 1^{re} classe, 31 50; 2^e cl., 23 75; 2^e cl., 15 70. Enfants de 3 à 7 ans: 1^{re} cl., 15 80; cl., 11 95; 3^e cl., 7 85.

(2) Du 1^{er} juillet au 30 septembre, service régulier de bateaux à vapeur entre Pornic et Noirmoutier.

Dernières Nouvelles

LA QUESTION DU SIAM

La légation du Siam à Paris a reçu la dépêche suivante :

« *Gouvernement royal Siam, Bangkok, à ministre Siam, Paris.*

« Le gouvernement apprend qu'un conflit s'est produit dans le voisinage de Khong. Il n'a pas d'autres renseignements quant à présent.

« Le gouvernement est absolument étranger à l'incident. »

EXPLOSION D'UN OBUS PRÈS DE FONTAINEBLEAU

A Fontainebleau, hier au soir, à six heures, le caporal du génie Saux et le sapeur Piriou, détachés au poste du Puits-du-Cormier, parcouraient l'extrémité du champ de tir, au rocher de la Salamandre, où les appelait leur service, lorsqu'ils trouvèrent un obus de 155 non éclaté. Soudain, ce projectile, pesant quarante kilos, éclata, renversant les deux militaires et les mettant dans un état lamentable.

Une détonation à pareille heure éveilla l'attention. Des soldats accoururent et bientôt après le général de Peslouan, commandant l'Ecole, suivi d'une voiture d'ambulance et des médecins de l'Ecole, les docteurs Roufflay et Véron.

Le caporal a une jambe emportée et une profonde blessure au côté. On ne croit pas qu'il y survive.

Le sapeur Piriou semble moins grièvement atteint.

D'après les explications que ces malheureuses victimes ont pu donner, la fusée seule était partie et la poudre était restée intacte dans le projectile.

Le caporal, voulant prendre cette poudre, saisit l'obus et le frappa contre un rocher; une étincelle jaillit qui détermina l'explosion.

LA DIPHTÉRIE A MELUN

L'infanterie en garnison à Melun, qui avait été épargnée, jusqu'ici, par l'épidémie de diphtérie qui a fait des ravages dans le régiment de cavalerie, vient d'être atteinte à son tour: la caserne d'infanterie a été évacuée et les soldats campent sous la tente.

M. YVES GUYOT CONSPUÉ

Une réunion a eu lieu, hier soir, à la Bourse du Travail, pour flétrir l'attitude de M. Yves Guyot.

Un ordre du jour de blâme très énergique a été finalement adopté.

A la sortie, une bande de deux à trois cents personnes se sont rendues pour manifester devant les bureaux du *Siècle* où collabora Yves Guyot. Une bagarre assez vive s'est produite, mais la police n'a pas eu de peine à rétablir l'ordre et à disperser les manifestants.

Cheval furieux

Avant-hier soir, vers onze heures, un nommé Poulain, cultivateur à Cheviré-le-Rouge, rentrait à l'hôtel du Cordon-Bleu, à Baugé. Les

aubergistes étant couchés, il se rendit à l'écurie pour atteler son cheval et retourner chez lui. A peine était-il entré dans l'écurie que l'animal, se jetant sur lui, le mordit à pleines dents et le traîna dans la cour.

Un locataire, qui rentrait à ce moment, appela au secours. Le maître d'hôtel, à demi vêtu, sauta par sa fenêtre et, armé d'une fourche, frappa sur la tête du cheval, qui finit par lâcher prise. La malheureuse victime, les vêtements en lambeaux et couverts de sang, avait le bras droit et la main machés, un doigt complètement détaché et les côtes criblées de coups de dents. Son état est très grave.

LE CONGÉ DE LA PENTECÔTE

La presse a du bon.

Le ministre de l'instruction publique, adoptant l'idée que nous lui soumettions il y a quelques jours, vient de prolonger de vingt-quatre heures les vacances de la Pentecôte, en supprimant le congé ordinaire du jeudi 23.

Pour guérir et se préserver de la grippe, la bronchite, l'influenza, les rhumes, toux, catarrhes et leurs complications, pour se fortifier la poitrine, l'estomac et les bronches, le meilleur moyen est de prendre à chaque repas deux *Gouttes Livoniennes* de Trouette-Perret, 3 fr. le flacon. Dans toutes les pharmacies.

Le ROBLECHAUX AUX JUS d'Herbes
Régénère le Sang
Purifie le Sang
Fortifie le Sang
Demander à M. MAURO LECHAUX, Pharmacien-Chimiste, 164, rue Sainte-Catherine, BORDEAUX sa BROCHURE intéressante sur la **RÉGÉNÉRATION DU SANG**

ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU

Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis... 1 fr. 40

— satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST.



Le meilleur régénérateur des forces que l'on puisse employer

contre: l'épuisement des organes, les douleurs de l'estomac et de la tête, les mauvaises digestions, les maladies du foie, des nerfs et toutes les maladies résultant de la fatigue et des vices du sang est la **Tisane Dussolin**;

le meilleur tonique, dépuratif, anti-glaireux et antibillieux connu est la **Tisane Dussolin**.

C'est un fortifiant et reconstituant des forces et du sang. Suivant les doses, la **Tisane Dussolin**

produit un effet **Dépuratif, Laxatif ou Purgatif**, et guérit la constipation en régularisant les fonctions; elle combat l'anémie, la chlorose, les lourdeurs et maux de tête, les rhumatismes, la goutte, les douleurs; elle reconstitue et purifie le sang et chasse les humeurs. — Prix: 4 fr. 50 le flacon. Exiger sur chaque flacon la marque de fabrique déposée: une amazone à cheval. La **Tisane Dussolin** se trouve à Paris chez **Derbecq, Pharmacien, 24, rue de Charonne**, et dans toutes les pharmacies.

Une Notice explicative indiquant la manière de s'en servir est jointe à chaque flacon.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Excursions en Touraine, aux châteaux des bords de la Loire, et aux stations balnéaires de la ligne de Saint-Nazaire au Croisic et à Guérande.

1^{er} itinéraire : 1^{re} classe, 86 fr.; 2^e classe, 63 fr. — Durée : 30 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, Saumur, Angers, Nantes, Saint-Nazaire, Le Croisic, Guérande, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme, ou par Angers, *via* Chartres, sans arrêt sur le réseau de l'Ouest.

NOTA. — Le trajet entre Nantes et Saint-Nazaire peut être effectué, sans supplément de prix, soit à l'aller, soit au retour, dans les bateaux de la Compagnie de la Basse-Loire.

La durée de validité de ces billets peut être prolongée une, deux ou trois fois de 40 jours, moyennant paiement, pour chaque période, d'un supplément de 10 0/0 du prix du billet.

2^e itinéraire : 1^{re} classe, 54 fr.; 2^e classe, 41 fr. — Durée : 15 jours.

Paris, Orléans, Blois, Amboise, Tours, Chenonceaux, et retour à Tours; Loches, et retour à Tours; Langeais, et retour à Paris, *via* Blois ou Vendôme.

En outre, il est délivré à toutes les gares du réseau d'Orléans des billets aller et retour comportant les réductions prévues au tarif spécial G. V. n° 2, pour des points situés sur l'itinéraire à parcourir, et *vice versa*.

Ces billets sont délivrés toute l'année à Paris,

à la gare d'Orléans (quai d'Austerlitz) et aux bureaux succursales de la Compagnie, et à toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, pourvu que la demande en soit faite au moins trois jours à l'avance.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

FÊTE DE LA PENTECÔTE
21 MAI 1892

A l'occasion de la fête de la Pentecôte, la Compagnie d'Orléans a décidé que les billets, dits de bains de mer, qui, aux termes de son tarif spécial G. V. n° 6, § 4^{er}, ne sont délivrés que les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, seront délivrés du vendredi 19 mai au dimanche 28 inclus, pour Saint-Nazaire, Pornichet, Escoublac-la-Baule, Le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande aux gares et stations :

1^o De la ligne de Saint-Nazaire (inclus) à Tours;

2^o Des sections : d'Angers à La Flèche, de Sablé (exclu) à La Flèche, de La Suze (exclu) à La Flèche, de Baugé (inclus) à La Flèche, du Mans (exclu) à Neuillé-Pont-Pierre, *via* La Flèche et Angers; de Jumelles-Brion à Saumur, *via* Saumur;

3^o De la section de Saint-Antoine-du-Rocher (inclus) à Tours, *via* Tours;

4^o De la ligne de Nantes à Châteaubriant.

Ces billets seront valables pour le retour jusqu'aux derniers trains du mardi 30 mai.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Fêtes de Jeanne d'Arc et Concours Hippique à Orléans (Mai 1893).

A l'occasion des Fêtes de Jeanne d'Arc et du Concours Hippique qui auront lieu à Orléans, du 7 au 11 mai prochain, la Compagnie rendra valables, jusqu'aux derniers trains du jeudi 11 mai, les coupons retour des billets aller et retour à prix réduits qui, d'après son tarif spécial G. V. n° 2, auront été délivrés pour Orléans les samedi 6, dimanche 7 et lundi 8 mai, aux gares de Paris, Breuille (*via* Brétigny), Malesherbes, Beaune-la-Roande, Montargis, Gien, Bourges (*via* Vierzon ou *via* Argent), Châteauroux, Menneton-sur-Cher (*via* Vierzon), Mur-de-Sologne (*via* Blois) et Tours, ainsi qu'aux différentes stations comprises entre ces divers points et Orléans.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL

Jouvet et C^o, 5, rue Palatine, Paris

Paris, un an... 10 fr. — Départements... 12 fr.

Union postale... 13 fr.

SOMMAIRE DU 1^{er} MAI 1893

Retour des Champs (1 grav.), M. Mab-Yann. — La Tactique de demain (pare-balles et boucliers), M. le commandant d'Équilly. — Une nouvelle Restauration de la Vénus de Milo (8 grav.), M. A. Miranoff. — Le Palais d'hiver du jardin d'acclimatation (3 grav.), M. Victorien Maubry. — La Photographie des couleurs, M. Perron. — La fabrication des Poupées japonaises en terre, suite et fin (4 grav.), M. Deshayes. — Les Idées de Madeleine, nouvelle (suite), M. Aug. Challamel.

Marché de Saumur du Samedi 13 Mai

Froment-commerce, l'hectolitre	16 25	Beuf ou vache, le kil.	1 60
id. halle (moyenn ^e)	16	Mouton	1 40
Méteil	13 50	Porc	2 30
Seigle	11	Poulets la couple	1 00
Orge	—	Dindonneaux	1 50
Avoine	9 50	Canards	15
Sarrasin	10	Oies	4
Haricots blancs	22	Beurre le kilog.	8
Haricots rouges	20	(Eufs la douzaine	2 30
Fèves	—	Foin, la charretée de	4 75
Noix	—	780 kilog.	120
Châtaignes	—	Luzerne	120
Sel les 100 kil.	15	Paille	70
Son	14	Huile de noix, 50 kil.	130
Pommes de terre, la barrique,	5	Chanvre 1 ^{re} qualité	—
Farine, la cuisse de	48	id. 2 ^e	—
157 kilog.	—	id. 3 ^e	—
Pain 1 ^{re} qual., le kil.	—	Charbon de bois, les	—
id. 2 ^e id. 0 ^r . 30	—	100 kilog.	16
id. 3 ^e id. 0 ^r . 28	—	Charbon de terre	4

Cours des Vins.

Rouges.	
Souzay et environs	la barrique 120 à 130
Champigny	120 à 130
Varrains	110 à 120
Bourgueil	120 à 130
Restigné	110 à 120
Chinon	110 à 120
Blancs.	
Coteaux de Saumur	la barrique 130 à 150
Ordinaires, environs de Saumur	80 à 100
Saint-Léger et environs	70 à 90
Varrains et environs	80 à 100
Le Puy-Notre-Dame et environs	80 à 70
La Vienne	60 à 70
Cidre de Bretagne	la barrique 35 à 38
Cidre de Normandie	35 à 38

ERRATUM. — Journal du 7 mai 1893, vente Abraham. Le deuxième lot et l'article 2^e du sixième lot, au lieu d'être situés commune de Saint-Hilaire-du-Bois, sont situés commune de Saint-Paul-du-Bois.

A LOUER
Pour la Saint-Jean-Baptiste prochaine
Beaux Appartements

Au 1^{er} et au 2^e étage d'une maison, à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu, n° 27.
S'adresser à M. Gustave LEROY, propriétaire à Saumur, même rue, n° 39.

A LOUER
Pour la Saint-Jean prochaine
MAISON AVEC JARDIN
Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.
S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

Maison Bourgeoise
A LOUER OU A VENDRE
A ALLONNES
Ecurie, remise, jardin à fruits.
Pour visiter, s'adresser au bureau de poste du bourg.

A LOUER
POUR LA SAINT-JEAN PROCHAINE
Maison, Jardin, Remise et Ecurie
Rue Duncan, 3.
S'adresser à M. COERALEAU, 28, rue Saint-Nicolas.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.
S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.
Location — Accords — Réparations

GUERISON
Certain et radicale de toutes les Affections de la Peau : DARTRES, ECZÉMAS, A'NE, PSORIASIS, PRURIGO, TIGÈRE, HERPES, LUPUS, etc.
PLAIES ULCÈRES VARIQUEUX considérés comme incurables par les Médecins, les plus célèbres. Le traitement de dérangeant du travail, il est à la portée des petites bourses, et dès le deuxième jour, il produit une amélioration sensible. S'adresser à M. LEROUX, Médecin-Spécialiste, Ancien Aide-Voyer des Hôpitaux Militaires à MELUN (S. et M.), (timb. gratis par mandat)

ÉTABLISSEMENT MAGÉ ET CIVRAY
Rue des Boires, 6, et rue de la Chouetterie, 3, SAUMUR

INSTALLATION SPÉCIALE
Pour Noces, Festins, Fêtes de famille, Banquets, etc., comprenant : vaste Cour, Jardin, Salle à manger, Salons, Salle de jeux, et jouissant de l'intimité la plus absolue.
TENTE-SALON pouvant se transporter à volonté. — Le Service est fait à des prix très modérés et d'une manière irréprochable. — Nous laissons aux personnes la liberté de se fournir elles-mêmes le confortable de leurs repas tout en leur louant le matériel nécessaire. — Location en détail de tous les objets concernant le service, tels que : Vaisselle, Verrerie, Argenterie, Plats, Plateaux, Cristaux, Couverts, Linge fin, Tables et Sièges.
Les Diners sur commande se font à l'établissement ou en ville.
VINS FINS.
La Maison fait aussi les repas de noces, lunches ou fêtes de famille en dehors de son établissement.
Saumur, imprimerie PAUL GODET.

Hôtel Restaurant des TROIS-ANGRES
A. LIGNAIS
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR
Table d'hôte très confortable, à 2 fr. 25 et 2 fr. 50. — Excellents vins rouges et blancs.
Salles, Salons et Cabinets particuliers.
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 fr. 30 et 2 fr.
Pension depuis 60 fr.
Service individuel ou en groupe et à toute heure
Diners en ville sur commande. — Banquets et Noces. — Prix modérés.
N.-B. — Tripes à la mode de Caen, le Samedi et le Dimanche.

GR^{de} ÉPICERIE PARISIENNE
33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans
IMBERT FILS
Excellent vin rouge d'Algérie... le litre. 0,40 et 0,50
Excellent vin rouge du Roussillon... 0,60 et 0,70
Côtes de Bordeaux... 0,80 et 1 fr.
Vin blanc du pays, le litre... 0,50, 0,60 et 0,80
25 litres donnent droit à 1 litre gratis.
PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.
Arrivages tous les jours. Fraicheur et bon marché.
AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

PRINTEMPS & ÉTÉ
MAISON CREMIEUX
TAILLEUR
27, Rue d'Orléans, 27, Saumur
Exposition et Mise en Vente des Nouveautés de la Saison d'Été pour Pantalon, Costume complet, et Pardessus
Livraison Rapide. — **COUPE RÉPUTÉE SANS RIVALE** — Livraison Rapide.
Beaux choix de Costumes complets 35 fr. sur mesure